

## Formulaire des subventions communales pour la réparation d'appareils électroménagers, dit REPARATURBONUS

### Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale pour la promotion des gestes écoresponsables il faut remplir les conditions suivantes:

- Être une personne physique.
- (1) Être inscrit dans le registre de la population de la commune de Strassen en tant qu'habitant et résider sur le territoire communal de manière réelle et effective au moment de la demande.
- (2) Avoir été inscrit dans le registre de la population de la commune de Strassen en tant qu'habitant et ce pour une période ininterrompue d'au moins 6 mois précédant immédiatement la demande.
- La demande de subvention est introduite au plus tard 6 mois après l'établissement des factures.

### Je soussigné(e) :

Matricule : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et localité : .....

Tél. / GSM : .....

E-mail : .....

### Numéro de compte :

IBAN

Établissement financier : .....

Titulaire du compte : .....

### sollicite un subside communal pour :

Réparation d'appareils électroménagers\*  
REPARATURBONUS

**50 % du prix / max. 100€** par communauté domestique et  
par année

### Pièces à joindre obligatoirement :

- Facture(s) et preuve(s) de paiement y relative(s)
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

**Le déclarant certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts, et qu'il a pris connaissance que le subside est sujet à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.**

Appareils gros électroménagers	Marque de l'appareil	Modèle/N° de série	Coûts de la réparation
Frigo			€
Lave-linge			€
Lave-vaisselle			€
Congélateur			€
Four			€
Autres :			
.....	.....	.....	.....€
.....	.....	.....	.....€
.....	.....	.....	.....€
.....	.....	.....	.....€
Appareils petit électroménager	Marque de l'appareil	Modèle/N° de série	Coûts de la réparation
Machine à café			€
Mixeur			€
Bouilloire			€
Sèche-cheveux			€
Téléviseur			€
Autres :			
.....	.....	.....	.....€
.....	.....	.....	.....€
.....	.....	.....	.....€
.....	.....	.....	.....€

\*pour les réparations, plusieurs demandes par année peuvent être déposées, mais le total des réparations est subventionné avec un montant maximal de 100€ par année et par communauté domestique. **La réparation doit être effectuée au Luxembourg par un professionnel en la matière, disposant de toutes les autorisations nécessaires à cet effet.**

Strassen, le.....

.....  
Signature

**Protection des données personnelles :**

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.